

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2013

---

ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES - (N° 1380)

Rejeté

## AMENDEMENT

N ° CL96

présenté par

M. Poisson, M. Myard, M. Decool, Mme Louwagie, M. Foulon, M. Cinieri, M. Moreau,  
M. Mariton, M. Vitel, M. Costes, Mme Duby-Muller, M. Martin et M. Gosselin

-----

### ARTICLE 2

Aux alinéas 40 et 45, remplacer les mots : « et que chacun d’entre eux fait valoir simultanément ou successivement son droit à la prestation » par les mots : « et que l’un d’entre eux fait valoir son droit à la prestation ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.